



Frais bancaires abusifs sur transaction

Par **Krizzot_old**, le **14/06/2007** à **17:31**

Je suis domiciliée à l'étranger et lors d'un séjour récent en France, j'ai réglé une facture par carte bancaire. La transaction a donc été effectuée en France et j'ai utilisé mon compte bancaire français et la carte en dépendant.

Le vendeur, à qui j'ai laissé mes détails pour l'envoi de la facture, a alors ajouté des frais bancaires à la transaction à cause uniquement de mon adresse hors France (Angleterre). Pour être plus précise il a prélevé sur mon compte la somme due en livres Sterling et non en Euros.

Est-ce légal ?

Merci de votre réponse,